

Le gouvernement belge élabore dès 1937 une loi constituant une *Réserve de Recrutement* pour l'armée, chaque jeune Belge devait y figurer au 1er janvier de l'année au cours de laquelle il atteindrait l'âge de 17 ans. A ce moment, il ne dispose pas encore du statut de militaire.

En mai 1940 se trouvent ainsi concernés, outre ces adolescents, tous les hommes de 21 à 35 ans n'ayant pas effectué de service militaire, c'est-à-dire les sursitaires, les dispensés et les exemptés. L'ordre de rejoindre la réserve de recrutement s'étendait ainsi à environ 300.000 personnes.

L'autorité espère de cette manière ne pas rééditer la désastreuse expérience des années 1914 à 1918 au cours desquelles on n'avait pu recruter qu'en nombre réduit : la majeure partie des appelables étaient restés bloqués par la rapidité de l'occupation ennemie et les volontaires avaient dû prendre des risques importants pour franchir la barrière électrifiée, établie par les Allemands à la frontière belgo-hollandaise.

Le 11 mai 1940, ordre est par conséquent donné par le Ministère de la Santé Publique de rejoindre les centres de recrutement en Belgique (Binche, Poperinge et environs). Les premiers concernés sont les jeunes des provinces orientales du pays : le Limbourg, Liège, Namur et le Luxembourg. Ils se déplacent par leurs propres moyens alors qu'ils ne se sont jamais éloignés du milieu familial pour la plupart.

Dès les premières heures règne la plus invraisemblable des pagailles : la ligne de front progresse rapidement étendant de ce fait la zone des combats, les principales routes utilisées par les militaires sont bombardées et, se souvenant des exactions de l'ennemi de 1914, la population fuit, encouragée en cela par les rumeurs de parachutages secrets répandues notamment par le gouvernement et amplifiées par les médias. C'est la panique à tous les niveaux : sur les routes et dans les bureaux des responsables !

En ville, les commissariats de police implorent sous les demandes de tous ordres. Le Ministère de la Santé Publique, également concerné par

l'évacuation des populations touchées par les combats, ne sait plus faire face devant l'accumulation des problèmes, réclamations, questions des parents, besoins d'hébergement, d'encadrement et de ravitaillement des réfugiés ainsi que des futures recrues. Faute de moyens, il passe la main au Ministère de la Guerre en ce qui concerne les centres de recrutement.

Sur le terrain, des milliers de jeunes gens, livrés à eux-mêmes, couchent à la belle étoile et sont finalement ravitaillés par l'intendance de l'Armée qui parvient à leur dégouter pas moins de 150.000 boîtes de sardine.

Des accords avec le gouvernement français sont enfin pris et le franchissement de frontière, autorisé à partir du 14 mai dans la soirée, débute le 15 dans la cohue, les bombardements et les indications contradictoires des forces de l'ordre françaises. L'absence de statut militaire des appelés belges ajoute à la confusion déjà portée à son comble. L'encadrement insuffisant est constitué d'officiers et sous-officiers de réserve rappelés à la hâte et peu motivés par la mission. Le Lieutenant général Chevalier Carlos de Sellier de Moranville est chargé de prendre le commandement des Centres de Recrutement. Il se rend à Rouen afin d'y organiser un accueil sommaire. La déroute française à Sedan oblige à revoir les plans et c'est finalement la région de Toulouse-Montpellier qui est désignée afin d'accueillir les 16-35 en France.

La rapidité du « blitz », les improvisations successives quant à leur regroupement, l'absence de plan et de vue d'ensemble au sujet de la situation, le manque de communications claires entraînent de nombreux jeunes soit à rentrer chez eux, soit à rester enfermés dans la poche des Flandres ou encore à tourner en rond au nord de la Somme, bloqués par les combats.

Plus aucune possibilité de rejoindre le midi ne se présente après le 20 mai. Seuls une centaine de milliers d'appelés parviendront à rejoindre leur cantonnement dans le Sud de la France les uns en train, dans les wagons à bestiaux dans le meilleur des cas, les autres en vélo, les derniers enfin à pied.

Pourvu au départ d'une couverture et de vivres pour 48 heures, c'est la « débrouille » qui va prévaloir. L'accueil de la population française n'est pas toujours amical, même avant l'annonce de la capitulation belge. Elle s'étonne en effet de la présence parmi les fuyards de nombreux jeunes belges en âge de porter les armes.

Le Commandant des CRABS organise les cantonnements en fonction des trois régions militaires désignées pour les accueillir. Chacun des centres est confié à un haut gradé qui s'emploie à assurer au mieux logement et nourriture, bien que les ressources manquent. En outre, les vêtements des appelés sont en lambeaux à l'issue du long et harassant voyage.

L'encadrement faisant aussi cruellement défaut, ce sont les chefs scouts et les titulaires de diplômes supérieurs qui occuperont les places vacantes des responsables dans les camps.

Les appelés sont logés très sommairement dans les écoles, les bâtiments publics, le vélodrome ou le palais des sports de Toulouse. Le reste est ventilé vers les divers départements de ou tout autour de l'axe Toulouse-Béziers-Montpellier.

Une vingtaine de milliers de jeunes gens sont recueillis par des familles de paysans. Logés, nourris, blanchis, payés en échange de travaux à la ferme et à l'usine, ils seront les plus favorisés.

Les autres souvent entassés au petit bonheur dans des conditions précaires subiront un sort peu enviable, principalement ceux qui connaîtront les anciens camps destinés à recueillir quelques temps auparavant les lambeaux de l'armée républicaine espagnole, plus proches des enclos à bestiaux que d'une colonie de vacances. Pas d'eau courante, pas de toilettes ! C'est à Agde que les conditions s'avèrent les plus exécrables, regroupant 4.000 garçons gardés par les tirailleurs marocains, puis les légionnaires tchèques face à un commandement de camp, pourtant belge, totalement dépourvu de sens psychologique.

L'armée belge capitule le 28 mai 1940. Après le discours incendiaire de Paul Reynaud, les Français crient à la trahison. Le « bon petit

Belge » d'hier se transforme pour un temps en « boche du nord ».

Clamant haut et fort sa fidélité au Roi, un des subordonnés directs du Général de Moranville est arrêté par les autorités françaises et remplacé dans son commandement, dans un but d'apaisement.

Afin de combattre l'oisiveté des appelés et de calmer la population ainsi que les autorités françaises, des compagnies de travailleurs fortes de 250 hommes sont formées en vue d'effectuer des travaux d'intérêt public. L'armée française fait appel à celles-ci à partir du 2 juin 1940. Leur mission consiste à creuser des tranchées à hauteur de Senlis, Meaux, Châlons-sur-Marne et Vitry-le-François.

Une trentaine de milliers d'hommes armés de pioches et de pelles sont ainsi acheminés en train vers le nord dans le but de creuser des tranchées. Lorsqu'ils arrivent au bout de 2 jours de voyage, ils débarquent en pleine offensive allemande : la ligne Weygand n'a pas tenu et l'armée française se replie une nouvelle fois dans le désordre. Ne pouvant se défendre, certains seront tués dans les combats, d'autres expédiés en Allemagne, comme prisonniers « français ».

Lorsque la France dépose les armes à la fin du mois de juin, la situation des belges en France devient intenable, quel que soit leur statut : militaire, réfugié ou 16-35. S'en lavant les mains à son tour, la Défense Nationale remet ces derniers à la disposition du gouvernement belge. S'ajoutant aux réfugiés, c'est le sort de près de 2 millions de personnes qui doit être réglé par un gouvernement sur le chemin de l'errance, alors qu'en France, le vent a tourné, depuis l'installation du « régime de Vichy » le 10 juillet 1940.

Dans les camps, les jeunes gens se morfondent. Les désertions, les vols ou maraudes, les faits de mœurs et les actes d'indiscipline se multiplient.

Les premières évacuations ne seront organisées qu'à partir du 30 juillet.

LES CENTRES DE RECRUTEMENT DE L'ARMÉE BELGE EN 1940

Pour parvenir aux gares, les compagnies les plus éloignées doivent parfois accomplir jusqu'à 60 Km à pied dans la chaleur de l'été 40.

N'étant plus soumis à la discipline militaire, les intéressés conspuent les quelques gradés qui se risquent encore dans les cantonnements. Plusieurs émeutes doivent être réprimées par la troupe française.

Le dernier train des 16-35 quittera Toulouse le 20 août, le retour vers le pays s'effectuant en 2 ou 3 jours dans des wagons à bestiaux, comme à l'aller.

Pour des personnes qui répondirent positivement aux injonctions du gouvernement, mais qui, jamais, ne furent reconnues ni combattants ni réfugiés, les malheureux « CRABS » enregistrent un bilan affichant un lourd passif.

Bilan humain : 40 fusillés en France et en Belgique, 300 décès pour faits de guerre, 275 blessés graves et 830 tuberculeux ou pré tuberculeux. 265 prisonniers ou internés.

Bilan civil : une reconnaissance purement symbolique du statut civil et moral. Les « CRABS » obtiendront une médaille en avril 1990, soit 50 ans plus tard, mais pas un franc !

Inspiré du récit de Prosper Vandembroucke, ancien 16-35 dans Histomag '44- Le Monde en Guerre.

Jean-Claude François